

Rythmes scolaires : c'est le grand bazar dans l'agglo

EDUCATION Branle-bas de combat dans toute l'agglo à propos de la réforme des rythmes scolaires. Pour l'instant, la mise en place de la semaine de 4 jours et demi confine au casse-tête.

Les communes ont encore un mois et demi. Elles ont jusqu'à la fin mars pour faire savoir si elles souhaitent bénéficier d'une dérogation, afin de ne mettre en place la semaine scolaire de 4 jours et demi qu'à la rentrée 2014 et non dès septembre prochain. Alors, depuis quelques semaines, cela consulte tous azimuts aux quatre coins de l'agglo. Car les interrogations sont plus nombreuses que jamais.

2013 OU 2014 ?

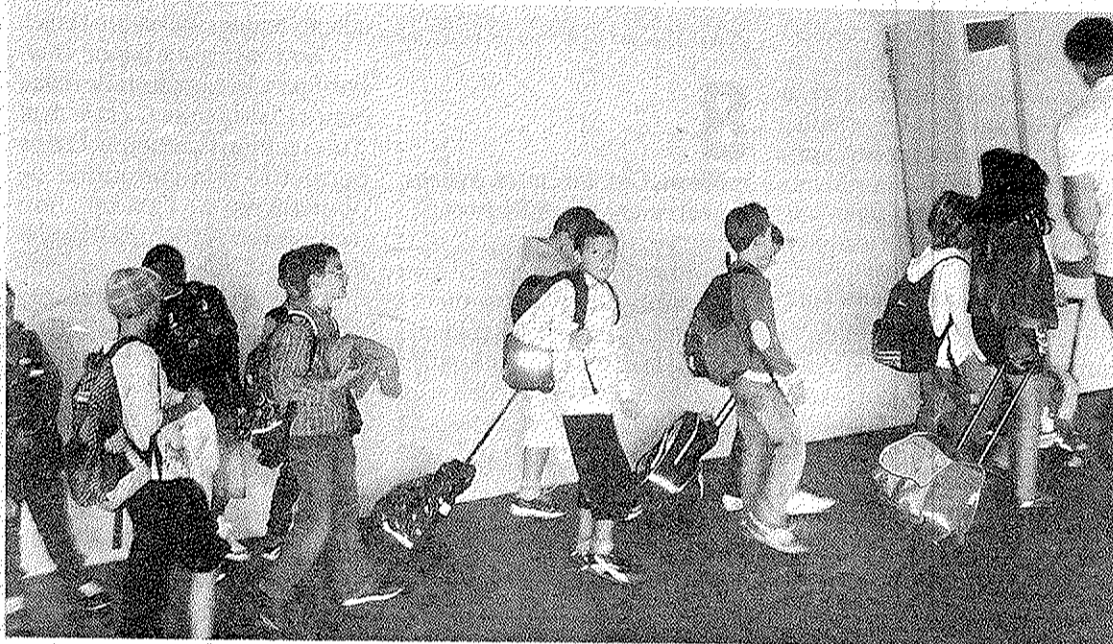
Il y a les communes où la tendance est de suivre l'exemple palois, c'est-à-dire opter pour une mise en place dès 2013. Pour Christian Laine, le maire de Lescar, c'est une question de cohérence. « Nous avons intérêt à prendre une position commune au niveau de l'Agglo », juge-t-il.

A Oussé, Jean-Claude Bouriat aimerait qu'au moins les quatre communes de l'Est (Ousse, Sendets, Lée et Artigueloutan), qui ont des habitudes de travail en commun, « essaient de s'harmoniser ». Mais pour l'heure, seule Artigueloutan a pris les devants pour 2013.

A Idron, Annie Hild planche sur l'hypothèse 2013. « Les enfants pourront pratiquer les activités périscolaires sans sortir de l'école, car une partie du pôle culturel est dans le groupe scolaire », indique-t-elle. Cela permettra aussi de toucher l'aide de l'État (50 euros par enfant).

A Lons, James Chambaud l'assure : « On est prêt à le faire en 2013 ». Mais il souligne que certains enseignants demandent plus de temps, « notamment pour être associés à ce que l'on mettra en place au niveau périscolaire ». « Dois-je l'imposer ? » se demande le maire.

Pour son collègue de Jurançon Michel Bernos, la tendance est claire : « On devrait plutôt opter pour 2014 ». Une motion a été



A Jurançon, parents et enseignants se sont prononcés pour un report en 2014. © MICHEL SÉNÉJOUX

votée à l'unanimité par les parents et les enseignants, lors d'un conseil d'école, pour travailler avec la mairie sur une mise en place concertée en 2014. Même chose à Gelos. « On ne nous laisse pas assez de temps pour nous organiser », déplore le maire André Castro.

MERCREDI OU SAMEDI ?

Le jour de mercredi figure dans le décret. Le choix du samedi ne pourra se faire qu'à titre déroga-

toire. Il faudra donc le justifier avec un projet éducatif territorial, de préférence bien argumenté.

De fait, dans l'Agglo, presque toutes les communes sont plutôt sur le mercredi matin. Seul Christian Laine à Lescar serait plutôt pour le samedi matin « en tant que maire, parce que cela coûterait moins cher ». Le mercredi, il faudrait en effet transporter des enfants jusqu'au centre aéré, alors que le samedi les parents

viendraient les chercher directement. « Mais, après, il faut voir les intérêts des habitants et des enfants », nuance-t-il. Un questionnaire a été distribué à tous les parents en ce sens.

CANTINE OU PAS CANTINE ?

La question est décisive, notamment pour ce qui est des conséquences financières (lire par ailleurs). Ainsi, pour les limiter, on a décidé dans certaines communes d'opter pour une absence de cantine. Par exemple à Lons, la pause de midi durerait en semaine 15 minutes de plus. Les activités périscolaires prendraient le relais des cours à partir de 16h. Et le mercredi matin, l'école s'achèverait à 11h.

A Idron et Gan, on planche sur la même hypothèse. En conclusion, ce commentaire d'André Castro qui dit tout haut ce que beaucoup, même ceux qui sont sur le principe favorables à la réforme, pensent tout bas : « Ils sont bien gentils, ceux qui là-haut ont lancé tout ça depuis leur tour d'ivoire... »

EB

Semaine de 4 jours et demi : qui va payer ?

Chaque commune tente d'évaluer le coût de la mise en œuvre de la semaine de quatre jours et demi. Il y a le prix du repas supplémentaire de cantine. Celui des transports si le centre de loisirs (pour le mercredi après-midi) n'est pas à proximité de l'école. « Mais le plus gros problème, estime le maire de Billère Jean-Yves Lalanne, c'est de trouver les moyens de financer les activités périscolaires en semaine après les cours ». À Lons, James Chambaud a fait ses comptes : 50 à 60 000 euros sans cantine. A Gan, ce sera entre 60 000 et 100 000 euros, évalue Jean-Michel Tissanié. C'est qu'il faut bien encadrer ces activités. Les textes fixent à 1 pour 18 enfants le taux d'encadrement en élémentaire, et à 1 pour 14 en maternelle. À Mazères-Lezons, Monique Sémavoine prévoit ainsi de faire appel à 9 animateurs diplômés. Qui va payer ? Il est précisé dans le décret que ces activités ne doivent pas être facturées aux parents. Mais d'une manière ou d'une autre, il faudra bien que quelqu'un paie. Ainsi à Mazères-Lezons, Monique Sémavoine veut évaluer « l'impact de la réforme sur la fiscalité ».

A Mazères, Monique Sémavoine a changé d'avis

La maire de Mazères-Lezons, au départ plutôt favorable à la réforme, craint aujourd'hui ses conséquences sur la vie de la commune.

« A priori, j'étais pour cette réforme des rythmes scolaires » : plus la concertation avance et plus la maire de Mazères-Lezons, Monique Sémavoine, s'inquiète devant certaines conséquences. « Le centre social que nous finançons lourdement va être durement

impacté, anticipe-t-elle. Car il fonctionne le mercredi matin. Même chose avec le centre de loisirs pour les 2-3 ans que nous avons ouvert il y a deux ans. Il y aura peut-être du licenciement de personnel. »

De même, les associations sportives vont perdre une demi-journée d'activité, ce qui va compliquer les choses pour la répartition des créneaux dans la salle de sport. « Et c'est pareil avec le terrain de foot pour les différentes équipes »,

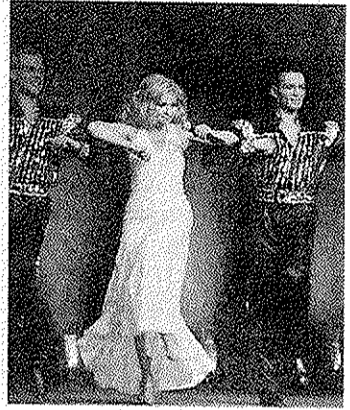
enchaine Monique Sémavoine qui mentionne également les journées ski ou montagne organisées par les comités d'entreprise le mercredi. Autre difficulté : « Il va falloir trouver 9 animateurs diplômés pour 3/4 d'heure par jour. Il ne faudra pas qu'ils habitent à 20 km. Et avec nos trois agents administratifs surbookés, nous n'avons personne pour les recruter. »

Du coup, l'édile juge sévèrement la réforme : « On donne un gros coup de canif au principe d'égalité.

Selon qu'on habite à Mazères, Pau, Bordeaux ou Paris, les moyens des communes ne sont pas les mêmes. Alors que l'éducation n'est pas une compétence des communes, on leur demande de prendre en charge une des missions premières de la République. Et cela se retourne contre elles : la réforme détricote ce que la société avait mis en place via les centres de loisirs, les clubs sportifs, les comités d'entreprise, les plannings d'utilisation des salles de sport... »

BIZANOS

Un spectacle en strass et paillettes



La chanteuse avec ses danseurs.

© HENRI HUMBERT

L'association Entrée des artistes a pour habitude de proposer des spectacles de qualité et celui présenté récemment a été vraiment remarquable, grâce à la prestation de Sandy Sims, alias Dalida, et de ses danseurs.

Ils se sont produits dans un show à l'américaine, les artistes, en tenues disco, dansant et chantant en direct en faisant participer le public.

AUSSEVIELLE

Batalèra décentralisée

L'association Histoire et Patrimoine d'Aussevielle organise une batalèra, en collaboration avec la Civada et l'Ostau Bearnès, ce mardi 19 février à partir de 18h15.

Parlant couramment la langue régionale, inscrit au cours de béarnais/gascon/occitan, ou simplement curieux d'entendre parler la langue du pays, tout le monde est invité à partager ce moment convivial. Après la lecture du texte « Los amics d'Aussabièla » tiré du livre de Roger Lapassade « Sonque un arridèr amistost », la conversation s'établira entre les participants sur l'évolution des villages : la population, l'urbanisme, les traditions. Comme à l'accoutumée, les chants du terroir et le jurançon clôtureront la soirée.

Salle multi-activités à la place du village. Entrée gratuite.

AVIS DE RECHERCHE



CHATTE PERDUE

3 enfants désespérés recherchent leur petite chatte tigrée roux de 18 mois.

Perdue dans le quartier Pau-Sud / Jurançon

Si vous la trouvez, merci de nous contacter au

05 59 06 38 32 ou 06 87 78 86 52